

PORTUGAL**Mme Pintassilgo a présenté son programme de gouvernement au Parlement**

De notre correspondant

Lisbonne. — Mme Maria de Lurdes Pintassilgo, premier ministre portugais, a présenté son programme gouvernemental à l'Assemblée législative le lundi 13 août. La discussion de ce document de quarante pages commencera le 16, après quarante-huit heures de « réflexion » pour les députés. Le débat pourrait se terminer samedi prochain.

Selon la Constitution, le programme du gouvernement n'est pas soumis à un vote, sauf si le gouvernement le fait accompagner d'une motion de confiance ou si l'un des partis représentés au Parlement dépose une motion de rejet. Il est probable que le parti social-démocrate usera de cette faculté, marquant ainsi son opposition radicale à l'exécutif dirigé par l'ancien ambassadeur du Portugal à l'UNESCO. Une motion de rejet, éventuellement présentée par le P.S.D., ne serait appuyée que par le Centre démocratique et social (C.D.S.) ; sa portée serait donc symbolique, les deux partis de l'« alliance démocratique électorale » étant loin de réunir la majorité absolue des deux cent soixante-trois députés en exercice.

Immédiatement après la clôture des débats parlementaires, le pré-

sident de la République promulguera le décret de dissolution de la Chambre. De nouvelles élections auront lieu dans un délai de quatre-vingts à quatre-vingt-dix jours.

Pendant cette période, le cabinet de Mme Pintassilgo bénéficiera d'un atout considérable : puisque son programme n'aura pas été repoussé par l'Assemblée, il pourra prendre des mesures dépassant la simple gestion des affaires courantes. La Chambre étant dissoute, le contrôle de l'activité du gouvernement ne sera assuré que par les deux autres organes de souveraineté légalement en fonctions : le président de la République et le Conseil de la révolution.

Le fait que le gouvernement puisse fonctionner sans contrôle parlementaire suscite des critiques à droite et quelques appréhensions à gauche. Lors de la présentation de son programme, Mme Pintassilgo a laissé clairement entendre qu'elle ne s'abstiendra pas d'adopter toutes les dispositions considérées comme nécessaires au redressement économique et social du pays... même celles ayant des effets à long terme.

J. R.

